ALPES - GEO - CONSEIL
S.A.R.L.
Morina
38380 ST. PIERRE DE CHARTREUSE
Tel : 04 76 88 64 25
Fax : 04 76 88 66 12
btalour@alpesgeoconseil.com

Alpes Géo Conseil

Service de Restauration des Terrains en Montagne de l'Isère

COMMUNE DE VINAY (ISERE)

CARTE DES ALEAS NATURELS

Rapport de présentation

Rapport R1.1235.99 édité le 03/02/2005

ALPES-GÉO-CONSEIL

SARL, Morina, 38380 ST. PIERRE DE CHARTREUSE tel : 04 76 88 64 25

COMMUNE DE VINAY

CARTE DES ALEAS NATURELS

Sommaire

1. PREAMBULE 3

2. PRESENTATION DE LA COMMUNE 4

2.1 Contexte géologique 4

2.1.1 Aperçu historique 4
2.1.2 Terrains des collines 4
2.1.3 Terrasses de la vallée de l'Isère 5

2.2 Réseau hydrographique 5

2.3 Régime des précipitations 5

3. LES PHENOMENES NATURELS ET HISTORIQUES 6

3.1 Aperçu des phénomènes historiques 6

3.2 La carte des phénomènes naturels 7

3.2.1 Les glissements de terrain 8
3.2.2 Les écroulements et chutes de blocs 8
3.2.3 Les ravinements et ruissellements 8
3.2.4 Les zones inondées 9

4. LES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS 10

4.1 La notion d'aléa 10

4.1.1 Notion d'intensité 10
4.1.2 Notion de fréquence 10

4.2 La carte des aléas 11

4.2.1 L'aléa d'inondation 11
4.2.2 L'aléa de ruissellement de versant et ravinement 12
4.2.3 L'aléa de crue torrentielle 12
4.2.4 L'aléa de glissement de terrain 13
4.2.5 L'aléas écroulement et chute de pierres 13

4.3 Confrontation des aléas avec les documents d'urbanisme existants 13

5. CONCLUSION 15

6. BIBLIOGRAPHIE 16

1. PREAMBULE

La commune de VINAY, en accord avec le Service de Restauration des Terrains en Montagne de l'Isère, a confié l'élaboration d'une carte des aléas naturels à la société ALPES GEO CONSEIL à St Pierre de Chartreuse. Ce document présente les différents phénomènes naturels pouvant affecter le territoire communal avec leur gravité.

Les différents phénomènes recensés et étudiés sur le territoire communal sont :

- les glissements de terrain,
- les écroulements et chutes de pierres,
- les crues des torrents et rivières torrentielles,
- les ruissellements de versant et ravinements,
- les inondations.

Un dernier aléa naturel, les séismes, fait déjà l'objet d'une réglementation et ne sera pas étudié plus en détail ici. Rappelons rapidement que le décret 91-461 du 14 mai 1991 définit le canton de Vinay en zone de sismicité 1A.

Des définitions précises de chaque phénomène seront données au chapitre 3.

Cette étude se borne aux phénomènes naturels prévisibles, dans un objectif de protection contre un risque à l'échelle du siècle, approximativement. Précisons également qu'il n'a pas été mis en oeuvre lors de la présente étude d'investigations poussées au niveau de la parcelle telles que calculs hydrauliques, sondages géotechniques ou prospections géophysiques.

La cartographie a été élaborée par Monsieur Bruno TALOUR, géologue, d'après des reconnaissances de terrain et une enquête effectuées en décembre 1998, janvier et février 1999.

2. PRESENTATION DE LA COMMUNE

La commune de VINAY est située dans le département de l'Isère, en bordure de la basse vallée de l'Isère, en rive droite (Nord).

Le territoire communal, d'une superficie de 16 km^2, est partagé en deux zones distinctes. D'une part, au Nord, s'étendent des collines au relief accusé (entre 300 et 600 m d'altitude) entaillées par deux vallées importantes : le Trery qui traverse le bourg de Vinay et le Vézy qui constitue la limite ouest de la commune. D'autre part, on trouve au sud, la terrasse de la vallée de l'Isère dominant cette dernière par un rebord très pentu et boisé de 50 m de haut.

La commune de Vinay est à vocation à la fois industrielle et rurale ; l'habitat y est principalement regroupé sur la terrasse, au pied des collines, avec une petite ville située de part et d'autre du torrent du Tréry. Des zones industrielles ont colonisé la terrasse entre collines et Isère. L'Allègrerie, sur la RN 92 et Bouchetière au-dessus de l'Isère sont deux hameaux d'une certaine importance. De nombreuses fermes et villas sont disséminées dans les collines.

2.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE

Ce paragraphe a été rédigé d'après la carte géologique au 1/50 000e, feuilles GRENOBLE et BEAUREPAIRE (*BRGM*), dont on trouvera un extrait ci-contre.

2.1.1 APERÇU HISTORIQUE

Les terrains présents sur le territoire de la commune de Vinay sont tous relativement récents, à l'échelle géologique : les plus anciens sont les molasses qui forment le soubassement des collines, âgées de 25 M.A.[1] environ.

On retrouve dans la géologie la distinction d'une zone de plaine et d'une zone de plateau : les terrains de la plaine sont des alluvions de l'époque Quaternaire (depuis un M.A.) rattachées à la vallée de l'Isère, alors que les collines sont formées de terrains déposés à la fin du Tertiaire (de 25 à 1 M.A.). Le Bas-Dauphiné était à l'âge Tertiaire une grande dépression, recouverte par la mer dans sa partie ouest, qui s'est entièrement comblée avec des sédiments provenant des Alpes nouvellement formées. Le Quaternaire a vu ces terrains réentaillés, notamment par le glacier de l'Isère ; il s'est alors déposé d'autres sédiments dans les zones ainsi creusées, du fait des glaciers (moraines) ou des fleuves et rivières qui leur sont associés (alluvions).

2.1.2 TERRAINS DES COLLINES

Sur les collines, on trouve comme soubassement la molasse d'âge Miocène (entre 25 et 12 M.A.), formée de sables jaunes et poudingues d'origine alpine, plus ou moins consolidés : on peut généralement y creuser à la pelle ou à la pioche, mais on y rencontre parfois des bancs bien plus durs. On peut également y voir, parfois, un niveau marneux (plus argileux) peu épais, voire des niveaux d'argile assez pure de quelques mètres. Ces conditionnent alors l'apparition de sources, et peuvent jouer le rôle de lubrifiant vis-à-vis des terrains supérieurs. Sur les rives des cours d'eau, la molasse peut former des falaises subverticales, peu stables du fait de la faible cohésion de cette formation, qui peuvent cependant atteindre 10 ou 20 m de hauteur. Ces falaises sont dues à la sape en pied, ou affouillement, par le cours d'eau lors des crues.

Les molasses sont localement recouvertes par des moraines latérales de l'ancien glacier de l'Isère.

Elles sont elles même souvent recouvertes par quelques mètres de limons déposés par le vent au cours de la dernière glaciation, appelés loess. Ces terrains sont facilement entraînés par l'eau du fait de leur finesse, mais ils n'ont pas le comportement lubrifiant des argiles.

[1] Les datations géologiques sont exprimées en *millions d'années* avant notre ère, en abrégé M.A.

2.1.3 TERRAINS DE LA TERRASSE DE L'ISERE

La terrasse qui supporte Vinay est d'origine fluvio-glaciaire, c'est à dire qu'elle est constituée en surface de matériaux graveleux apportés par les torrents qui accompagnaient le glacier. Elle repose sur un substratum de molasse gréseuse dans lequel sont entaillées les gorges de la basse vallée du Tréry.

On trouve enfin, dans le fond des vallées du Tréry et du Vezy, des alluvions très récentes, et d'origine locale.

2.2 RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La commune est entièrement située dans le bassin versant de l'Isère. Deux affluents notables traversent ou bordent le territoire communal. Il s'agit du Trery qui coupe la commune en deux au niveau du bourg et le Vezy qui la borde à l'ouest. Le Tréry prend sa source dans la combe de la Font sur la commune limitrophe de notre Dame de l'osier, vers 600 m d'altitude. Il reçoit de nombreux affluents dont l'Ivery qui provient de la bordure occidentale du plateau des Chambarans. Le Vezy prend également sa source sous le plateau des Chambarans vers 700 m d'altitude sur la commune de Chasselay.

2.3 REGIME DES PRECIPITATIONS

Les précipitations sont généralement modérées à Vinay. Les données des postes voisins de St. Marcellin (au sud) et Tullins (au Nord Est), de Roybon (dans les collines) font état d'une pluviométrie annuelle moyenne de 1000 à 1100 mm.

Par contre, des précipitations extrêmes, les plus influentes tant sur les crues torrentielles que sur les mouvements de terrain, apparaissent de temps en temps, influencées par le régime méditerranéen (23 juin 1957, 20 juin 1988, 29 juin 1993).

3. LES PHENOMENES NATURELS ET HISTORIQUES

Comme on l'a dit plus haut, les différents phénomènes recensés et étudiés sur le territoire communal sont :

- les glissements de terrain,
- les écroulements de falaise et chutes de pierres,
- les crues des torrents et rivières torrentielles,
- les ruissellements de versant et ravinements,
- les inondations.

Il n'a pas été possible de déceler d'autres phénomènes localisés, tels qu'avalanches ou effondrements.

Compte tenu des diverses significations de ces termes dans l'imaginaire collectif, voire dans les archives, il apparaît nécessaire de préciser leur signification dans le tableau suivant.

Phénomène	*Définition*
Glissement de terrain	Mouvement d'une masse de terrain meuble, d'épaisseur et d'extension variable, généralement le long d'une surface de rupture souterraine. La vitesse du mouvement comme le volume de matériaux mobilisés sont très variables : glissement d'un versant sur plusieurs mètres voire plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur, coulée boueuse descendant une pente à quelques m/s, fluage lent d'une pellicule superficielle...
Ecroulements rocheux	Chute d'un volume important de matériaux rocheux se détachant en une seule fois d'une paroi.
chutes de blocs et de pierres	Chute échelonnée dans le temps d'élément rocheux de taille métrique (blocs) à décimétrique (pierres).
Crue torrentielle	Apparition ou augmentation brutale (quelques heures) du débit d'un cours d'eau à forte pente (>0,5%) qui s'accompagne fréquemment d'érosion des berges, d'un important transport solide et de débordements.
Ruissellement	Ecoulement en général diffus des eaux météoriques sur des zones naturelles ou aménagées, et qui peut localement se concentrer dans un fossé ou sur un chemin. Ce phénomène peut évoluer vers un caractère torrentiel.
Ravinement	Erosion due aux eaux de ruissellement.
Inondation des fleuves et rivières	Submersion avec courant et transport solide négligeables ou nuls, liée aux crues des fleuves, rivières et canaux.
Inondation de plaine en pied de versant	Submersion avec courant et transport solide négligeables ou nuls, à l'arrière d'obstacles aux eaux de ruissellement naturels ou artificiels (routes, murs...), ou dans des zones déprimées en plaine.

Tableau 3-1 : Définition des phénomènes naturels étudiés

3.1 APERÇU DES PHENOMENES HISTORIQUES

La consultation des Services de l'Etat, de diverses archives, et l'enquête menée auprès de la municipalité et des habitants a permis de recenser un certain nombre d'événements remarquables, qui sont présentés dans le Tableau 3-2 ainsi que sur la carte des phénomènes naturels. Dans le tableau, la mention « phénomène n°... » renvoie au numéro porté sur la carte des phénomènes pour un événement précisément localisé.

Date	Description du phénomène	Sources
1856 ?	Au lieu dit « Messemat », écroulement ou glissement du rebord de la terrasse avec destruction d'habitations ayant entrainé la mort de 2 ou 3 personnes.	Habitant.
18 décembre 1910	Des chutes de blocs sont signalées dans la vallée du Vezy, tout le long de la route départementale n°155. Nous n'avons pas retrouvé de traces de ce phénomène qui semble devoir être plutôt interprété comme des glissements de talus car le versant qui domine la route n'est pas rocheux et ne peut générer des chutes de pierres importantes.	Archives départementales, R.T.M. de Grenoble. Le petit Dauphinois du 19/12/1910
23 juin 1957	Suite à un violent orage, le village, les lieux dit Renevallière, Gérifondière, l'Allègrerie, Gonardière sont inondés respectivement par les eaux des ruisseau de Coulange et du Puisou et par la crue du Tréry (phénomènes n° 7, 8, 9, 10 et 13, 3 et 4). Les dégâts sont très importants.	Mairie de Vinay. Dauphiné Libéré des 24 et 27 juin 1957.
25 mai 1983	Glissement de terrain affectant le CD 22 à 1 Km au nord de Vinay. On note des crevasses sur la route et dans le versant en dessous de la maison RAMBERT (phénomène n° 5).	Municipalité, D.D.E. de Vinay, R.T.M. de l'Isère.
8 et 9 août 1984	Suite à un violent orage, la R.D. 155 est emportées dans un virage au niveau du franchissement d'un ravin (phénomène n° 16). Des inondations dues à différents petits ruisseaux qui descendent des collines ont lieu sur le plateau de « la Blache» (phénomènes n° 14, 17 et 21).	Municipalité, D.D.E. de Vinay.
20 juin 1986	Nouvelle inondation des lieux dits de Gérifondière, Renevallière, la Contamine et du lotissement de la Plaine par le ruisseau de Coulange (phénomènes n° 8, 9 et 20).	Municipalité.
1987	Idem précédent.	Municipalité.
13 au 18 mai 1988	Forte crue du ruisseau du Tréry. Un pont est emporté dans la traversée du village, une maison inondée et des jardins ravinés. (phénomène n° 12). Inondation des lieux dits Renevallière et la contamine par le ruisseau de Coulange (Phénomènes n° 8 et 9).	Municipalité, D.D.E. de Vinay.
1990	Inondation des noyeraies et des prairies en amont de Bouchetière par le ruisseau du Puisou.	Municipalité.
21 et 22 décembre 1991	A la suite de pluies sur neige, des talus des R.D. 155 et 22 se sont éboulés.	D.D.E. Vinay.
1992	Ravinements dans la combe Lombard. Le chemin communal a été endommagé et des maisons inondées. (Phénomène n° 17).	Municipalité.
29 juin 1993	Ravinement et dépôts de graviers, inondation de maisons par les ruisseaux de la combe Lombard et des Combes (phénomènes n° 17 et 21). Glissements de talus de la route R.D 155 sur un chemin communal en contrebas, vers Vezy (phénomène n° 11), à la Queue du Loup, et à Renevallière (phénomène n°13).	Municipalité, D.D.E. de Vinay.

Tableau 3-2 : Phénomènes historiques à VINAY

3.2 LA CARTE DES PHENOMENES NATURELS

Cette carte dresse un inventaire des phénomènes historiques, d'une part, et observables sur le terrain, d'autre part, à la date de l'étude. À ce stade, il n'est généralement pas fait d'estimation d'intensité mais simplement de l'existence du phénomène. Elle constitue une première étape, une sorte d'état des lieux, dans la cartographie du risque.

On trouve donc sur cette carte les phénomènes mentionnés dans le Tableau 3-2, ainsi que ceux observables sur le terrain, sans qu'il ait été possible de leur attribuer une date. Ces derniers sont détaillés ci-après.

3.2.1 LES GLISSEMENTS DE TERRAIN

Les glissements de la commune peuvent être classés en deux catégories.

D'une part, on observe des glissements ayant lieu dans les nombreux ravins et combes de la commune, qui affectent la molasse et surtout les terrains d'altération, et trouvent leur cause plus ou moins lointaine dans l'affouillement en pied par un ruisseau ou par des ruissellements. Il s'agit alors de glissements assez superficiels, qui interviennent quand la pente est trop raide à cet endroit.

D'autre part, il semble qu'existe autour de la cote 450 m d'altitude un niveau de marnes inclus dans la série molassique qui s'avère très sensible aux glissements de terrain. Il est à l'origine d'un important glissement de terrain au sommet de la colline de l'Epinouse (sans enjeux), mais surtout de toute une zone instable autour de la colline de « la Routeyre », notamment au lieux dits « Charroi » et « les Bernards ». On a affaire à des mouvements qui peuvent prendre de l'ampleur, mais qui sont généralement lents ; on y distingue de façon classique une niche d'arrachement au sommet, puis un corps qui « s'écoule » lentement et enfin un bourrelet d'accumulation au pied, gonflant et se déformant sous l'arrivée des terres. La topographie de ces mouvements est assez caractéristique, avec ces éléments auxquels s'ajoute un relief tourmenté voire parfois chaotique. Ces mouvements sont dus à l'eau et accompagnent donc les épisodes pluvieux importants ; ils se produisent généralement à proximité de sources (parfois temporaires) ou au moins dans des terrains plus ou moins humides.

Ces mouvements menacent gravement notamment deux à trois maisons à Charroi (Phénomène n° 2).

3.2.2 *LES ECROULEMENTS ET CHUTES DE BLOCS*

Bien que les molasses soient en général des matériaux tendres, il existe en certains points des falaises naturelles (gorges du Tréry) ou plus ou moins artificielles (derrière les maisons à « La Vendée »). Nous avons également rattaché à ce phénomène les parois des carrières du secteur de « La queue du loup ».

Des pierres isolées, ou des effondrements en masse peuvent se détacher de ces parois menaçant en particulier les arrières de certaines maisons au lieu dit « la Vendée ».

3.2.3 LES RAVINEMENTS ET RUISSELLEMENTS

Les ravinements pouvant être définis comme la conséquence du ruissellement sur des terrains meubles, on a choisi de grouper ces deux phénomènes en un seul, avec un seul figuré sur la carte.

Ce phénomène s'observe dans deux cas :

- d'une part, dans le fond des combes suffisamment marquées, où il peut prendre la forme d'un torrent ;
- d'autre part, hors des combes et en zone urbanisée, où il s'agit de divagations issues de ruisseaux provenant des collines et s'épandant dans une plaine (ruisseau du Puisou à L'allègrerie ; ruisseau de Coulange à Renevalière, la Contamine ; ruisseaux de la combe Lombard, des combes, du Reyrat sur le plateau de la Blache et dans et autour du chef-lieu).

Signalons que ce phénomène est fortement lié à l'état des cultures : ainsi, une pluie importante fera des dégâts réduits dans une forêt, modérés sur des pâtures en herbe et bien plus graves sur des terres labourées, surtout si le travail se fait dans le sens de la pente. En effet, les terres à nu sont beaucoup plus facilement entraînables, ce qui accentue le ravinement. Les sillons dans le sens de la pente forment autant de petits torrents, accentuant le ruissellement lui-même. Il paraît préférable, dans la mesure du possible, de travailler par parcelles allongées en courbe de niveau, qui peuvent être étendues mais où les sillons et les fossés entre parcelles s'opposent au ruissellement.

L'imperméabilisation des surfaces consécutive à l'urbanisation aggrave aussi le ruissellement, et oblige à dimensionner en conséquence le réseau d'eaux pluviales, avec éventuellement des bassins d'orage ou autres dispositifs limitant le débit de pointe.

3.2.4 LES ZONES INONDEES

Ici encore, on a regroupé sous la même appellation trois phénomènes distincts : les crues torrentielles, les inondations des fleuves et rivières et enfin les inondations de plaine en pied de versant. Rappelons que les crues torrentielles s'accompagnent d'érosions et de transports solides importants, avec une évolution qui peut être brusque, alors que les inondations concernent les submersions par de l'eau relativement calme, avec pas ou peu de transport solide. D'autre part, les inondations de rivières peuvent se distinguer de celles de pied de versant par les volumes et débits d'eau bien supérieurs mis en jeu.

On a relevé des zones inondées par des ruissellements à Mayoussière, à l'Allègrerie, à La contamine, à Renevallière, à la Plaine, Messemat et sur le plateau de la Blache.

Du point de vue des crues torrentielles, on observe essentiellement sur la commune les débordements du Tréry et du Vézy et des ruisseaux du Rif de Coulange et du Puisou. Le Tréry et le Vezy ont des lits bien établis. Les érosions et dépôts peuvent y être importants à proximité du lit mineur[1], suffisamment pour le dévier localement ou endommager gravement des ouvrages légers : gués, ponts trop étroits… On citera par exemple le petit pont du bourg sur le Tréry emporté par la crue du 13 au 18 mai 1988.

Les ruisseaux du rif de Coulange et du Puisou, au sortir des collines où ils se sont constitués d'importants ravins débouchent brusquement sur la terrasse de Vinay où ils n'ont plus de lits bien marqués. Au contraire, ils sont souvent surélevés sur un cône de déjection (disposition en toit) et maintenus dans leur lit par des digues de terre. De plus, la zone est urbanisée et la route nationale n° 92, ainsi que la voie ferrée, la plus part du temps surélevées et disposées en travers du sens des écoulements, favorisent des retenues d'eau en amont de leurs tracés.

Les inondations et coulées de boue du Rif de Coulange et du Puisou sont redoutées aux hameaux et lieux dits de Renevallière, la Contamine, Gérifondière et l'Allègrerie (23 juin 1957, 8 et 9 août 1984, 20 juin 1989, etc...).

[1] On différencie dans un cours d'eau le lit *mineur*, assurant le passage du cours d'eau en période de débit normal, du lit *majeur*, qui couvre l'ensemble des débordements lors des crues.

4. LES PHENOMENES POTENTIELS : LES ALEAS

4.1 LA NOTION D'ALEA

Après avoir étudié les phénomènes naturels passés et présents, on peut maintenant passer à l'étude des phénomènes probables, appelés *aléas*.

Plus exactement, la notion d'aléa traduit la probabilité d'occurrence en un point donné d'un phénomène de nature donnée. Cette probabilité est évaluée en fonction de sa gravité selon quatre *degrés* : l'aléa peut être nul ou négligeable, faible, moyen ou fort, pour chacun des phénomènes étudiés. Le degré d'aléa mesure donc sa gravité, que l'on peut rattacher à deux critères d'*intensité* et de *fréquence* du phénomène redouté.

Il est important de remarquer qu'un aléa dit « nul » n'implique pas l'absence totale de phénomènes, mais l'absence de phénomènes naturels prévisibles autres que ceux dont les conséquences sont acceptables sans protection particulière.

Cette définition implique donc une prospective : ainsi, dans les aléas exposés ci-après, on pourra avoir des zones d'aléa faible ou moyen où aucun phénomène remarquable n'est survenu. Cela n'est pas du tout contradictoire dans la mesure où l'aléa faible ou moyen indique une possibilité *future* d'observer un phénomène, et il n'est pas rare d'observer des phénomènes dans des zones que la mémoire humaine considérait comme épargnées.

Précisons que la définition de l'aléa ne prend généralement pas en compte les protections ponctuelles existantes : en effet, celles-ci risquent d'évoluer dans le temps, et leur efficacité sera prise en compte lors de la recherche de protection vis-à-vis de l'aléa affiché.

4.1.1 NOTION D'INTENSITE

L'intensité d'un phénomène est une grandeur souvent mesurable, qui représente ici son caractère dommageable pour l'activité humaine : selon le phénomène, on appréciera par exemple les débits liquides et solides d'une crue torrentielle, son pouvoir érosif, le volume déplacé et l'importance des déformations du sol pour un glissement de terrain… On se rapportera, quand c'est possible, à l'importance et à la gravité des dommages causés par le phénomène à une construction de référence (typiquement, une maison individuelle).

4.1.2 NOTION DE FREQUENCE

L'intensité est le principal facteur d'évaluation du degré d'aléa, mais il s'y adjoint un facteur temporel : on ne va pas considérer un phénomène occasionnant des dommages donnés de la même façon, selon qu'il se produit chaque année ou une fois en cent ans, et des dommages résiduels acceptables une fois par siècle ne le seront plus s'ils sont supportés annuellement. On voit que l'aléa acceptable dépend de sa fréquence, et on caractérisera donc le degré d'aléa par sa nature et son intensité, mais aussi par sa fréquence d'apparition.

La fréquence d'un phénomène représente sa probabilité d'apparition sur une période donnée. Pour des phénomènes répétitifs, on peut appréhender cette fréquence de façon statistique, à condition de disposer de séries de mesures suffisamment longues du phénomène : si l'on a observé tel phénomène avec telle intensité une dizaine de fois dans le siècle, on en déduit que sa fréquence est décennale, dans la mesure où les conditions sont identiques pour les différentes observations. Il ne s'agit que de statistiques et non de prévisions : il est possible, mais peu probable, d'observer un phénomène décennal deux fois en trois ans, ou jamais en vingt ans.

Ce raisonnement est pleinement applicable pour les précipitations, et reste valable pour les crues torrentielles dans la mesure où les conditions d'écoulement n'ont pas varié. Pour le cas particulier des

crues, on obtient une bonne précision en *calculant*, dans les conditions actuellement observables, la crue qui serait causée par une pluie de fréquence donnée.

Le problème se complique dans le cas de phénomènes non répétitifs comme les glissements de terrain : en effet, un tel phénomène ne se répétera pas indépendamment en un même lieu, dans la mesure où l'apparition d'un glissement et d'une surface de rupture influence l'activité du phénomène dans le futur. On en est alors réduit à estimer une probabilité d'apparition d'après divers facteurs influant sur le déclenchement du phénomène, par exemple la présence d'eau, la nature des sols ou les indices d'activité observables aux alentours dans les mêmes conditions.

4.2 LA CARTE DES ALEAS

La carte des aléas présente un zonage des divers aléas affectant le territoire communal, distingués selon leur nature et leur degré ; ce zonage découpe le territoire en zones où s'appliquent des aléas homogènes. Chaque zone y est définie par une lettre pour sa nature d'aléa (I pour inondation des fleuves et rivières, I' pour inondation de plaine en pied de versant, T pour crue torrentielle, V pour ruissellement et G pour glissement), et un chiffre pour son degré d'aléa (1 pour faible, 2 pour moyen et 3 pour fort), combinaison à laquelle correspond une couleur : une zone d'aléa moyen de glissement de terrain sera ainsi notée « G2 » et représentée en orange moyen.

Dans le cas de superpositions de zones, on considère qu'à l'aléa de la zone superposée s'ajoute l'aléa de la zone englobante : *par exemple, une zone d'aléa moyen de ravinement englobée par une zone d'aléa faible de glissement de terrain est aussi concernée par cet aléa faible de glissement de terrain*.

Cette carte est établie ici à la fois sur un fond topographique au 1/10 000e, et sur un fond cadastral au 1/5 000e pour une meilleure lisibilité. Pour des raisons de décalages entre la carte I.G.N. et le cadastre, seule la carte sur fond cadastral au 1/5 000° peut servir de référence. La précision du zonage ne saurait excéder celle du fond utilisé.

On a vu que l'estimation du degré d'aléa faisait intervenir un certain nombre de paramètres, dont peu sont facilement mesurables autrement que par une évaluation d'expert, sur le terrain. Cela pousse à donner sinon des critères, du moins des références pour définir chaque degré d'aléa. Suivent donc, pour chaque phénomène étudié, des estimations d'intensité et de fréquence correspondant à chaque degré d'aléa faible, moyen ou fort.

4.2.1 L'ALEA D'INONDATION

Les références qui vont suivre s'appliquent à la fois à l'aléa d'**inondation des fleuves et rivières**, noté **I**, et à celui d'**inondation de plaine en pied de versant**, noté **I'**.

Un aléa d'inondation fort se rapporte aux cas d'inondation par plus d'1 m d'eau sans courant (pour mémoire car ce degré d'aléa n'a pas été utilisé sur Vinay).

Un aléa **d'inondation moyen**, noté **I2** ou **I'2**, se rapporte aux cas d'inondation par 50 cm à 1 m d'eau sans courant.

Un aléa **d'inondation faible**, noté **I1** ou **I'1**, se rapporte aux cas d'inondation par moins de 50 cm d'eau sans courant.

L'aléa d'inondation de pied de versant est répertorié à Mayoussière, la plaine, Messemat (le long de la route nationale) et en plusieurs points sur la plaine de la Blache.

L'aléa d'inondation de rivière est circonscrit aux zones inondables du Tréry et du Vézy à l'exclusion de leurs lits mineur et de leurs abords.

Sur la commune de Vinay, en raison de la forte pente des berges, les zones d'inondation de l'Isère sont négligeables.

4.2.2 L'ALEA DE RUISSELLEMENT DE VERSANT ET RAVINEMENT

Un aléa **de ruissellement fort**, noté **V3**, se rapporte aux cas suivants :

?? Versant en proie à l'érosion généralisée (bad-lands), exemples : présence de ravines dans un versant déboisé, griffes d'érosion avec absence de végétation, effritement d'une roche schisteuse dans une pente faible, affleurement sableux ou marneux formant des combes (pour mémoire).

?? Écoulement concentré et individualisé des eaux météoriques sur un chemin ou dans un fossé.

Un aléa **de ruissellement moyen**, noté **V2**, se rapporte aux cas suivants :

?? Zone d'érosion localisée : griffes d'érosion avec présence de végétation clairsemée (pour mémoire),

?? Écoulement important d'eau boueuse.

Un aléa **de ruissellement faible**, noté **V1**, se rapporte aux cas suivants :

?? Versant à formation potentielle de ravines (pour mémoire),

?? Écoulement d'eau plus ou moins boueuse sans transport solide notable sur les versants et particulièrement en pied de versant.

Les références faisant mention de ravines développées sont là pour mémoire uniquement, car il n'a pas été décelé de telles manifestations sur Vinay. Pour ce qui est des ruissellements proprement dits, on retrouve les phénomènes cités au §3.2.2. Les ruissellements en zone urbanisée sont représentés par des aléas faibles ou moyens, suivant leur importance.

4.2.3 L'ALEA DE CRUE TORRENTIELLE

Un aléa **de crue torrentielle fort**, noté **T3**, se rapporte aux cas suivants :

?? Lit mineur du torrent ou de la rivière torrentielle, avec bande de sécurité et de réserve d'accès de largeur variable (généralement 10 m), selon la morphologie du site, l'importance du bassin versant et la nature du cours d'eau.

?? Zones affouillées et déstabilisées par le cours d'eau, notamment en cas de berges parfois raides et constituées de matériaux de mauvaise qualité.

?? Zones soumises à de fortes probabilités de débâcles.

?? Zones de divagations fréquentes du cours d'eau hors du lit mineur.

?? Zones atteintes par des crues passées avec transport solide important et lame d'eau de plus de 50 cm.

?? Zones situées à l'aval de digues jugées notoirement insuffisantes.

?? Écoulements préférentiels dans les talwegs et combes de forte pente avec transport solide important.

Un aléa **de crue torrentielle moyen**, noté **T2**, se rapporte aux cas suivants :

?? Zones situées à l'aval d'un point de débordement avec possibilité de transport solide ou écoulement d'une lame d'eau boueuse de plus de 50 cm sans transport solide important.

?? Zones situées à l'aval de digues jugées suffisantes en capacité de transit, mais fragiles.

Un aléa de **crue torrentielle faible**, noté **T1**, se rapporte aux cas suivants :

?? Zones situées à l'aval d'un point de débordement avec écoulement d'une lame d'eau boueuse de moins de 50 cm sans transport solide important.

?? Zones situées à l'aval de digues jugées satisfaisantes pour l'écoulement de la crue de référence, et sans risque de submersion brutale au-delà.

On a utilisé un aléa fort pour les lits mineurs et abords de du Trery et du Vezy (avec une bande de sécurité de 15 à 20 m) et des différentes combes et ravins entaillant les collines (ces derniers avec une bande de sécurité de 10 m).

4.2.4 L'ALEA DE GLISSEMENT DE TERRAIN

Un aléa **de glissement de terrain fort**, noté **G3**, se rapporte :

?? aux glissements actifs avec de nombreux indices de mouvements (niches d'arrachement, fissures, bourrelets, arbres basculés, contre-pentes, humidité…) et le cas échéant dégâts au bâti ou aux voiries,

?? à une auréole de sécurité autour de tels glissements, susceptible d'être touchée par régression, progression latérale, épandage des terres glissées…

?? aux zones d'épandage des coulées boueuses,

?? aux glissements anciens ayant fortement perturbé la topographie,

?? aux berges fortement affouillées en pied par un torrent.

Un aléa **de glissement de terrain moyen**, noté **G2**, se rapporte :

?? aux zones dans des conditions géologiques identiques aux glissements actifs, avec une pente forte ou moyenne (à titre indicatif 35° à 15°) avec peu ou pas d'indices de mouvements,

?? aux zones à la topographie légèrement déformée (mamelonnement lié au fluage).

?? aux glissements actifs dans des pentes faibles (à titre indicatif <15°), avec sous-pressions artésiennes.

Un aléa **de glissement de terrain faible**, noté **G1**, se rapporte :

?? aux zones de glissements potentiels (pas d'indice de mouvement) dans une pente moyenne à faible (à titre indicatif 20 à 5°), dont l'aménagement (terrassement, surcharge...) risque d'entraîner des désordres compte tenu de la nature géologique du site.

Cet aléa est largement représenté sur la commune, il couvre une grande partie des combes et versants des collines ainsi que le rebord de la terrasse dominant l'Isère.

4.3 CONFRONTATION DES ALEAS AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME EXISTANTS

Le Page suivante **: Tableau 4-3** présente un aperçu de l'influence des aléas sur l'urbanisme de la commune, en listant les zones représentant un enjeu (U, NA et NB) et concernées par un aléa.

Page suivante : Tableau 4-3 : confrontation du POS et de la carte d'aléas

Localisation	*Zone POS*	*Nature et degré d'aléa*		*Observations*
Messenat	UB	Glissement	moyen	Le long de la route qui monte aux Blaches.
		ruissellement	moyen	En dessous de la route des Blaches.
	Ui et NA	inondation	faible	Coté amont de la R.N.92.
			moyen	Localement à l'amont du chemin d'accès à la ferme de Messenat.
Au Nord et à l'ouest du bourg.	UB	Glissement	fort	Sur les pentes qui dominent le Tréry.
			moyen	idem.
			faible	idem.
		Pierres	fort	Derrière des maison au lieu dit la Vendée.
		Torrentiel	fort	Tout le long du lit du Tréry et dans un ravin.
		Inondation en pied de versant	faible	Sur le plateau de la Blache.
Dans le bourg	UA	glissement	fort	En limite de zone, au pied du versant de la colline supportant le château.
			moyen	
			faible	
A l'est du Bourg, de part et d'autre de la R.N. 92	Nab	Glissement	fort	
	UB		moyen	En limite de zone, au pied du versant.
	NAa		faible	
	NA	Torrentiel	fort	Lit du ruisseau de Coulanges.
			moyen	De part et d'autre du lit du ruisseau de Coulange et au débouché du ruisseau de Lériné.
		Ruissellement	moyen	
			faible	En prolongement des vallons et ravins entaillant le flanc de la colline.
A l'Allègrerie	NB	Glissement	fort	
			moyen	Au pied du versant.
			faible	
		Torrentiel	Fort	Lit du ruisseau du Puisou.
			moyen	Dans une bonne partie du hameau.
		Ruissellement	faible	A l'Est du village et au pied de la colline.
A Pataudière	UB	Glissement	moyen	Au pied du versant.
			faible	
A Mayoussière	NA	Glissement	fort	En bordure du ravin du Puisou.
	NB		moyen	Sur le versant de la colline de Lardenière, en amont de la route.
			faible	
		Ruissellement	faible	Sur le versant de la colline, au débouché d'un chemin creux.
Dans la plaine, en aval de la voie ferrée.	UB	Glissement	fort	Dans les pentes dominant le Trery.
	NA		moyen	Au niveau de Château Dupic.
	NAi	Ruissellement	moyen	De part et d'autre du ruisseau de Coulange.
			faible	
		Inondation de pied de versant	moyen	A la plaine, en amont de la RD 35b.

5. CONCLUSION

La présente étude aura pu mettre en évidence les différents aléas naturels prévisibles qui pèsent sur la commune de Vinay.

Une grande partie des collines est classée en zone d'aléa fort ou moyen. Il s'agit généralement de zones naturelles ou agricoles où ces aléas ont des conséquences moins dommageables et moins coûteuses que sur des zones urbanisées.

La plaine, beaucoup plus urbanisée est principalement concernée par des aléas d'inondation ou de ruissellement en pied de versant. Ceux ci peuvent être assez intenses (moyens à faibles).

Les contraintes résultantes sur les zones urbanisées consisteront généralement en des surélévations et autres protections localisées sur les constructions futures ; les coûts en seront, selon la situation, non négligeables à modérés.

La zone UB encadrant la vallée du Tréry au nord - ouest du bourg inclus des zones de risque fort et doit être redessinée pour en tenir compte.

6. BIBLIOGRAPHIE

ADRGT, 01/09/83
Etude de stabilisation d'un glissement de terrain
Maisons Rambert et Fleury.

ALP'GEORISQUES, 1993 ?
Analyse - enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

BESSON LILIANE, 16/06/83
Phénomènes du 8 août 84 à Vinay

BESSON Liliane, 1996
Les risques naturels en montagne
Éditions artès-publialp, Grenoble.

BRGM, 1978
Carte géologique à 1/50 000, GRENOBLE feuille (XXX-33), seconde édition.
Éditions du BRGM, Orléans.

BRGM, 1977
Carte géologique à 1/50 000, BEAUREPAIRE feuille (XXXI-34).
Éditions du BRGM, Orléans.

DAUPHINE LIBERE, 24/06/57 ET 27/06/57

DAUPHINE LIBERE, 10/08/84

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'ISERE, septembre 1997
Etude Hydraulique du Plateau de La Blache, Ecrêtement du ruisseau du Reyat.

SOGREAH, juin 1989
Evacuation des eaux pluviales du secteur allant du ruisseau de Lériné au ruisseau du Puisou.

Archives Alpes-Géo-Conseil sur la commune de VINAY
- 27/06/84 : R1.172.84, Etude géotechnique pour la construction de deux petits immeubles à VINAY.
- 07/03/87 :R1.220.85, Etude d'orientation géotechnique pour la construction d'une usine à VINAY.
- 23/03/93 : R1.826.93, Etude géotechnique pour la transformation d'une grange et la construction d'une annexe à VINAY.

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	1

Nom: Combe de Vers

X: 839 032 Y: 3 329 162

Date de l'évenement:

Antécedents:

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: La combe de Vers

Zone de départ: 550

Zone d'arrivée: 450

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

Affecte un niveau marneux des molasses et pa régression les poudingues qui constituent le sommet de la colline de la Routeyre.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 20/01/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	2

Nom: glissement de Charroi

X: 839 148 Y: 3 329 416

Date de l'évenement:

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: Charroi

Zone de départ: 540

Zone d'arrivée: 440

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		Affaissement du chemin communal.
Habitations (nbr)		des maisons sont construites dans cette zone, dont deux villas récentes.
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		

autres (à préciser): effondrement d'un bassin ayant contribué à la ré-activation du glissement.

CAUSES (géologie, météo...)

Glissement établis sur une couche de marnes intercallée dans la série molassique avec regression de la niche d'arrachement dans les poudingues situés plus en amont. La présence d'étangs artificiels a pu participer aux causes du glissement.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

La maison de Monsieur Pierre ROJAT, bien que ne présentant pas de désordres apparents est très sérieusement menacée par ce phénomène.

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 21/01/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	3

Nom: inondation maison REMY

X: 840 453 Y: 3 329 763

Date de l'évenement: 01/06/1993

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: La Gonnardière

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	pont

CAUSES (géologie, météo...)

orages très violents

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Reconstruction du pont et de la route.

PREVENTION - PROTECTION

Depuis : murette et terrasse devant la maison.

OBSERVATIONS

1 m d'eau sur la façade, 0.30 m dans la maison.
Crue torrentielle du TRERY,maison inondée en juin 1957 et entre les 13 et 18 mai 1988.
(également en 90 ou 91 ?)

BIBLIOGRAPHIE

Alp'Georisques : Etude analyse enjeux-risques : Chambaran - sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 11/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	4

Nom: inondation maison LINARES/C

X: 840 692 Y: 3 329 738

Date de l'évenement: 24/06/1957

Antécedents:

Réactivation possible:

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: La Gonnardière

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

Pose de gabbions.

OBSERVATIONS

Actuellement, de nouveaux gabbions sont remis en place suite à l'effondrement des précédents.

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 11/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	5

Nom: glissement de terrain

X: 840 921 Y: 3 328 855

Date de l'évenement: 25/05/1983

Antécedents:

Réactivation possible:

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: CD22 à 1 Km au nord de Vinay

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	60	niche d'arrachement en dessous du CD 22, crevasse dans la route.
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Réparation des infrastructures.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

Niche d'arrachement en dessous du CD22 ; et crevasses dans la route et dans le talus sous la maison RAMBERT.

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 21/12/1998

Alpes-Géo-conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	6

Nom

X 840 928 Y 3 328 703

Date de l'évenement 22/12/1991

Antécedents

Réactivation possible

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit En amont de la D22

Zone de départ

Zone d'arrivée

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		talus le long de la R.D. 155
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Période pluvieuse. De fortes chutes de neige ont été suivies d'un redoux accompagné de pluies. la fonte rapide de la neige à detrempé les terrains et provoqué de nombreux glissements de talus.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeu - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction

11/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	7

Nom: Inondation de l'Allègrerie

X: 842 716 Y: 3 328 476

Date de l'évenement: 24/06/1957

Antécedents:

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: l'Allègrerie

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		coupure de la R.N.92.
Habitations (nbr)		nombreuses maisons inondées ; boues, bois etc...
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)	2	personnes agées hospitalisées
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		

autres (à préciser): champs couverts de boue, eau potable devenue impropre à la consommation.

CAUSES (géologie, météo...)

Orage très violent localisé sur les hauteurs de Vinay et ses environs.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

Phénomène identique au début des années 90 ?

BIBLIOGRAPHIE

Dauphiné libèré du 27 juin 1957.
Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 21/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	8

Nom: Débordement du ruisseau de

X: 841 886 Y: 3 328 553

Date de l'évenement: 01/01/1986

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: La grande Contamine ; Renevallière

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

Orage violent.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

.Idem le 23 juin 1957 ,en 1987, le 20 juin 1988, en 1983, et également vers 1970 avec inondation des champs (zone non encore construite), allant jusqu'à la N92.

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : analyse enjeux - risques : Chambaran - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 21/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	9

Nom

X 840 314 Y 3 328 049

Date de l'évenement	29/06/1993
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	La queue du loup
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Zone de déversement des eaux provenant du ruisseau du Reyat et ayant inondé la terrasse de l'Adret.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

la réalisation de bassins d'orage et la création de fossés est prévue dans ce secteur.

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

D.D.E. VINAY.

Date rédaction
11/03/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	10

Nom: inondation et ruissellements

X: 841 372 Y: 3 328 137

Date de l'évenement: 23/06/1957

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: Renevallière

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		R.N. 92 coupée.
Habitations (nbr)		maisons inondées.
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		

autres (à préciser): prairies recouvertes de boue/

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

Lors d'orages, ruissellement et inondation (caves, cuves à fioul, etc...).

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 21/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	11

Nom: Glissement du talus de RD15

X: 838 827 Y: 3 328 892

Date de l'évenement: 01/01/1993

Antécedents:

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: Vézy

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Consolidation du talus avec des enrochements.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 30/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	12

Nom: Crue torrentielle du TRERY

X: 840 270 Y: 3 329 853

Date de l'évenement: 24/06/1957

Antécedents:

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit:

Zone de départ: Colline des Hayes

Zone d'arrivée: routes autour du village

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

coulée de boue, affaissemetnt, arbres et poteaux couchés. CD 22, circulation impossible. Fondations mises à nue, dans le quartier Gonardière.

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 11/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	13

Nom: glissement de la route

X: 841 176 Y: 3 328 338

Date de l'évenement: 01/01/1993

Antécedents:

Réactivation possible:

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: Lériné

Zone de départ: en aval du chemin communal

Zone d'arrivée: quelques mètres plus bas

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	Le talus inférieur du chemin communal a glissé.
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Réalisation d'un mur et réparaton de la chaussée.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction: 21/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	14

Nom	Inondation
X	840 242
Y	3 328 321

Date de l'évenement	08/08/1984
Antécedents	
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	L'Adret
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction
30/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm

estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	15

Nom: ruisseau du Reyrat

X: 840 552 Y: 3 327 292

Date de l'évenement	08/01/1984
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	Messemat
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Orage très violent.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

les maisons situées en bordure dela R.N. 92 ont été inondées. (l'eau n'a pas traversé la R.N.).

BIBLIOGRAPHIE

Mairie de Vinay

Date rédaction: 05/02/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	16

Nom: Crue torrentielle du ravin

X: 840 251 Y: 3 328 359

Date de l'évenement: 08/08/1984

Antécedents:

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: La Queue du Loup

Zone de départ:

Zone d'arrivée: 280 m

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	La R.D. 155 a été coupée dans un virage. Trou béant dans la chaussée.
Habitations (nbr)	
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	
Forêt (ha)	
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

Orages très violents

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Enrochement dans le ravin en cause, pour constituer un lit d'écoulement non érodable. Aménagement des passages sous la route, et reconstruction du virage détruit.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 30/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	17

Nom: Crue torrentielle combe Lomb

X: 840 019 Y: 3 329 488

Date de l'évenement: 01/01/1992

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit: Tusenat

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)	Ravinements le long du chemin communal.
Habitations (nbr)	les maisons situées le long du chemin ont été inondées.
Autres bâtiments	
Victimes (nbr)	
Terres cultivées (ha)	dépôt de blocs dans les champs de noyer à Tusenat ainsi que ravinements.
Forêt (ha)	ravinement intense au sommet de la combe Lombard dans la forêt.
autres (à préciser)	

CAUSES (géologie, météo...)

Orages violents

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Remise en état des infrastructures.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 30/12/1998

Alpes-Géo-Conseil

rtm

estauration des terrains en montagne

Nom	inondations et glissements de

COMMUNE	N° BRN
Vinay	18

X	840 168	Y	3 327 336

Date de l'évenement	
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	Messemat
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)	le bord d'un remblai s'écroule régulièrement lors des pluies ; lotissement sur le passage de l'eau	

CAUSES (géologie, météo...)

Les eaux de ruissellement provenant du plateau de "la Blache" suivent la route et causent divers désordres dans les maisons et terrains en contrebas.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

Les propriétaires des maisons situées en contrebas de la route se sont protègés par des murettes qui maintiennent l'eau sur la voirie.
La commune a réalisé en bordurede la plaine de la Blache, un puits perdu qui infiltre partiellement les eaux du ruisseau.

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction
05/02/1999

rtm
restauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	19

Nom: débordement du ruisseau du l

X: 839 741 Y: 3 328 328

Date de l'évenement: 08/08/1984

Antécedents: oui

Réactivation possible: oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit:

Zone de départ:

Zone d'arrivée:

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		route départementale n° 155
Habitations (nbr)	3	fermes inondées (propriétés Mounier, Bossu Picat, Faurie).
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Orage violent (250 mm en 20 mn).

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

Le ruisseau du Reyat n'a pas d'exutoire. Il déborde et s'écoule par les voies communales et les noyeraies en direction de Beaulieu.

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 26/02/1999

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	20

Nom: ruisseau de Coulange.

X: 841 945 Y: 3 327 849

Date de l'évenement	20/06/1986
Antécedents	oui
Réactivation possible	non

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	La Plaine
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		quelques maisons inondées sans gros dégats.
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		champs de noyers inondés.
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Orage violent.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

Il a été depuis mis en place une buse de gros diamètre sous le CD 35b.

OBSERVATIONS

. Le risque d'inondation du lotissement de la Plaine n'existe plus à notre avis depuis la mise en place de la buse.

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risque : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 09/02/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	21

Nom: inondations

X: 839 866 | Y: 3 328 864

Date de l'évenement	01/09/1993
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	Les combes.
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		Route communale déteriorée.
Habitations (nbr)		Ferme inondée.
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Orage violent.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

Réparation des infrastructures.

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Alp'georisques : Analyse enjeux - risques : Chambarans - Sud Grésivaudan - Isère aval.

Date rédaction: 26/02/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm

estauration des terrains en montagne

Nom	chute de blocs de molasse

COMMUNE	N° BRN
Vinay	22

X	840 585	Y	3 327 749

Date de l'évenement	
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	Bourg de Vinay, rive droite du Tréry.
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Ecroulement progressif d'une falaise verticale de molasse.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

Un petit massif d'enrochement a été placé au pied de la barre. Un éboulement massif passerait par dessus.

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

Ne rien construire entre les maisons actuelles et le pied du coteau. Une surveillance est indispensable. En cas d'évolution défavorable, il serait souhaitable d'étudier un confortement (ancrages, béton projeté ?).

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction
01/03/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
restauration des terrains en montagne

Nom	

COMMUNE	N° BRN
Vinay	23

X	840 289	Y	3 327 490

Date de l'évenement	01/01/1856
Antécedents	
Réactivation possible	non

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	MESSENAT
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		oui
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		On nous a parlé de 2 ou 3 morts
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Ecroulement ou glissement du rebord de la terrasse.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

OBSERVATIONS

Le risque semble avoir aujourd'hui disparu

BIBLIOGRAPHIE

Selon le dire du fils d'un ancien maire.

Date rédaction
19/05/1999

Alpes-Géo-Conseil

rtm
estauration des terrains en montagne

COMMUNE	N° BRN
Vinay	24

Nom

X 841 404 Y 3 328 035

Date de l'évenement	23/06/1957
Antécedents	oui
Réactivation possible	oui

Localisation/Altitude/Toponymie

Lieu-dit	Gérifondière
Zone de départ	
Zone d'arrivée	

DEGATS ET VICTIMES

Infrastructures (m)		
Habitations (nbr)		maisons, ancien camping, inondés.
Autres bâtiments		
Victimes (nbr)		
Terres cultivées (ha)		
Forêt (ha)		
autres (à préciser)		

CAUSES (géologie, météo...)

Principalement débordement d'égouts pluvial.

ETUDES ET TRAVAUX ANTERIEURS

MESURES PRISES OU A PRENDRE

Mesures d'urgence

PREVENTION - PROTECTION

Recalibrage du réseau.

OBSERVATIONS

BIBLIOGRAPHIE

Date rédaction
19/05/1999

Alpes-Géo-Conseil